



Ramener de l'espèce de l'étranger

Par **Chantal**, le **04/11/2008** à **13:21**

Merci pour votre réponse. Ma belle soeur travaillait en Ukraine avant de venir en France et a mis un peu d'argent de côté. Peut elle ramener une partie de cette somme (entre 500 et 2000 euros) sans avoir besoin de le déclarer à qui que ce soit (impôts...). Encore merci.